

Avis de résultat de la mise en concurrence pour le déploiement de places en établissement avec ou sans hébergement pour adultes en situation de handicap en Ile-de-France, dans le cadre du plan de prévention des départs non souhaités en Belgique, publié par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France

Orientations départementales issues du diagnostic territorial partagé :

➤ **Handicaps ciblés prioritaires :**

- handicap psychique
- troubles du neuro-développement (dont l'autisme)
- cumul de plusieurs handicaps avec ou sans troubles associés, notamment personnes polyhandicapées ou cérébro-lésées
- déficience intellectuelle avec troubles du comportement associés

➤ **Développement de l'offre privilégié :**

- création de places d'EAM ou MAS avec hébergement ou sans hébergement (dans ou hors les murs de l'établissement) et/ou en accueil de jour – séquentiel ;
- développement de l'offre de transition enfant/adulte et de logement,
- développement de l'offre pour personnes en situation de handicap vieillissantes.

Budgets de fonctionnement cumulés : 7 299 506 euros

Dont financement ARS : 3 995 706 € ; dont financement aide sociale départementale : 3 303 800 €

Projets retenus :

- relevant de la compétence exclusive de l'Agence Régionale de Santé

- SOCIETE PHILANTHROPIQUE, IME, Drancy, extension et transformation en MAS, accueil de jour et internat (TSA et troubles psychiques) ➔ 17 places - *sous réserve de la consultation de la CISAP et de la conclusion d'un avenant au CPOM*
- VIVRE ET DEVENIR, MAS, Villepinte, extension accueil temporaire, séquentiel (Polyhandicap) ➔ 5 places

- relevant de la compétence conjointe de l'ARS et du Département

- GAPAS, EAM, Noisy le Grand, extension de places d'accueil de jour, (TSA) ➔ 20 places
- GAPAS, EAM, Noisy le Grand, extension de places d'accueil de jour internat (TSA) ➔ 11 places
- FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, EAM, Sevran, extension d'accueil de jour, d'internat et hors les murs (TND) ➔ 16 places
- ADEF, EAM, la Courneuve, extension d'accueil de jour (Déf. psychique) ➔ 20 places
- ADEF, EHPAD, Saint Denis, transformation en lits d'accueil médicalisé (PHV handicap psychique) ➔ 11 places
- ADEF, EHPAD, le Bourget, extension (PHV cérébro-lésés) ➔ 10 places
- COALLIA, EAM, Aulnay sous Bois, extension (Déf. psychique) ➔ 15 places d'accueil de jour

- relevant de la compétence exclusive du Département

- VIVRE ET DEVENIR, Foyer de vie, Villepinte, extension (Déf. intellectuelle) ➔ 6 places